

Sondage Clubs

18 questionnaires rentrés sur 43 clubs affiliés soit 42 % de retour. Cela peut-être considéré comme un bon résultat. Il faut cependant apporter les remarques suivantes :

- Les résultats sont à interpréter en prenant en compte que la moitié des clubs participent aux réunions du Codep et que ces clubs sont parmi ceux qui ont répondu. Par ailleurs 11 clubs sont représentés au CODEP et ont 6 (54 %) ont donné une réponse.
- Il faut donc intégrer le fait que les réponses sont le fait de structures impliquées à différents niveaux mais déjà conscientes de l'existence, du fonctionnement et de la nécessité de la structure CODEP 60.

Les chiffres sont la compilation des 18 questionnaires rentrés. Les résultats fractionnaires ont été calculés lorsqu'un club avait envoyé le résultat d'une consultation interne. Pour les questions demandant plusieurs réponses, le nombre de réponses a été divisé par 18 (nbre de questionnaires retournés) donnant ainsi une réponse moyenne (sur 5)

Les remarques additionnelles sont les ajouts que les clubs (5) ont faits à la réponse au questionnaire.

Observations (voir graphiques)

Connaissance du CODEP :

Le graphique montre que la structure est relativement bien connue, la faiblesse résidant dans la connaissance des activités d'une part et de la présence des élus sur le terrain.

Matériel du CODEP :

Graphique facile à interpréter : tout le monde sait que la structure a du matériel à mettre à disposition mais très peu connaissent les conditions de prêt, le lieu de mise à disposition et la liste exacte du matériel.

Rôle du CODEP :

Bonne connaissance de l'existence de commissions au sein de la structure ainsi que de leur mission. Peu de clubs connaissent les aides que le CODEP peut mettre à disposition des clubs ainsi que les mandats que le CODEP assume auprès de structures départementales.

Recrutement et conclusion :

Environ la moitié des retours indiquent que les clubs connaissent les dispositifs de la FFCT pour améliorer l'accueil et se déclarent intéressés par la présentation de ces dispositifs. La moitié est également en accord avec les priorités que le CODEP a définies dans sa première analyse (voir analyse).

Commentaires et Propositions

Il existe une confusion entre les activités de la Ligue et celle du CODEP vraisemblablement due au fait que plusieurs élus sont présents aux deux niveaux. La communication de la Ligue est plusieurs fois citée en exemples de ce qu'il faudrait faire pour le CODEP.

Plusieurs points pourraient trouver une solution avec la création d'un site Internet pour le CODEP. La communication des informations, connaissance des élus, les activités et la teneur des réunions seraient ainsi accessibles au plus grand nombre.

Faire le lien entre les actions de formation et la demande d'information sur les propositions fédérales.